

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordançage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 1 de 8

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Gel de mordançage CONTEC

**Autres désignations commerciales**

N° de l'article: 163-115-00

Set: 163-110-00, 163-130-00

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Santé publique.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DENTAURUM GmbH & Co. KG	
Rue:	Turnstr. 31	
Lieu:	D-75228 Ispringen	
Téléphone:	+49 7231 803 0	Téléfax: +49 7231 803 295
e-mail:	info@dentaurum.de	
Internet:	www.dentaurum.com	

**Information supplémentaire**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

07:00 - 16:15 (Mo - Do), 07:00 - 13:15 (Fr) +49 7231 803 184

16:15 - 18:00 (Mo - Do), 13:15 - 18:00 (Fr) +49 7231 803 0

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide phosphorique ... %

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P405 Garder sous clef.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordançage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 2 de 8

P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264	Se laver Eau soigneusement après manipulation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Conseils supplémentaires**

En tant que dispositif médical invasif ou utilisé en contact physique direct avec le corps humain, le produit est exclu des règles générales concernant la classification et l'étiquetage selon le Règlement CE 1272/2008 (CLP) (Art. 1.5.d). Voir les indications figurant dans les autres chapitres.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7664-38-2	Acide phosphorique ... %			25 - < 50 %
	231-633-2	015-011-00-6		
	Skin Corr. 1B; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordantage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 3 de 8

**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Garder sous clef. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordantage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 4 de 8

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques

**Protection des mains**

Recommandation:

Dermatril Gants à usage unique. NBR (Caoutchouc nitrile). 0,11 mm

période de latence: 10 min.

REF 162-907-00 (7/S), REF 162-908-00 (8/M), REF 162-909-00 (9/L)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	bleu	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		100 °C
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé
Point d'écoulement:		non déterminé
:		non déterminé
Point d'éclair:		non déterminé

**Inflammabilité**

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'inflammation:		non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordantage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 5 de 8

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
Pression de vapeur: (à 23 °C)	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	non déterminé
Densité apparente:	non déterminé
Hydrosolubilité:	facilement soluble.
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	water: 55,39 %

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Possibilité de réactions dangereuses

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions exothermiques avec: Base, Comburant, Peroxydes

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Gel de mordantage CONTEC

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 6 de 8

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7664-38-2	Acide phosphorique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1805

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE EN SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8



Code de classement:

C1

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dédagée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Gel de mordantage CONTEC

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 7 de 8

## Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1805
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE EN SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8



Code de classement:	C1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1

## Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1805
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	PHOSPHORIC ACID SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8



Dispositions spéciales:	223
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1
EmS:	F-A, S-B

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1805
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	PHOSPHORIC ACID SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8



Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité dégagée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gel de mordantage CONTEC**

Date de révision: 28.03.2018

Code du produit: 163-115

Page 8 de 8

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D):	3 - pollue fortement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*